

CHANGER NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER

Ce faisant, le Canada adoptera deux principes directeurs. Premièrement, nous reconnaissons que tout cadre de gouvernance mondial fructueux intègre pouvoir et règles. Les membres fondateurs des Nations Unies le savaient d'instinct, car ils avaient vécu les échecs du système de sécurité collective de l'entre-deux-guerres. Leur principale innovation – un Conseil de sécurité reflétant l'équilibre des forces de l'époque – visait à utiliser la capacité des puissants et à la transformer en une responsabilité à l'égard du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous devons continuer de chercher des moyens de faire participer les superpuissances actuelles et naissantes aux mécanismes de gouvernance mondiale.

Deuxièmement, dans sa promotion du multilatéralisme, le Canada fera passer les résultats avant les processus. Cela suppose, dans un premier temps, que nous rappelions l'utilité des institutions multilatérales dans la société mondiale contemporaine. Un point clé à ce propos découle des valeurs canadiennes. En effet, un système international réglementé et plus prévisible produit de meilleurs résultats qu'un système dominé par des actions indépendantes et peu coordonnées. Mais le Canada peut aussi avancer un ensemble d'arguments plus pragmatiques. Tout d'abord, comme nous l'avons vu clairement en Afghanistan, la coopération multilatérale reste un moyen efficace de partager charges et risques. Les petites et les grandes puissances gagnent à ce que les responsabilités soient assumées collectivement. Ensuite, en utilisant un cadre international, il y a plus de chances que la politique internationale soit motivée par un ensemble d'intérêts et de préoccupations plus vaste – au lieu d'objectifs idéologiques particuliers –, et elle n'en sera que plus légitime. Enfin, ce qui est plus important encore, la coopération multilatérale reste la seule façon de s'attaquer à certains des problèmes les plus pressants du monde, comme la dégradation de l'environnement et l'instabilité financière internationale. Une action collective est la seule viable pour parvenir à une solution permanente.

En insistant sur l'importance des institutions multilatérales, le Canada ne peut se montrer complaisant. L'innovation, et non la répétition, doit guider notre contribution. Afin d'atteindre les objectifs que sont le partage des charges, la légitimité et la solution collective de problèmes, il faut restructurer l'architecture actuelle de la gouvernance mondiale et l'augmenter, de manière à tenir compte de nouvelles

réalités et à mieux représenter les points de vue exprimés par de nouvelles voix. Le G20 intéresse tout particulièrement le Canada, car ses membres représentent les deux tiers de la population mondiale et près de 60 % des pauvres de la planète. Le G20, qui réunit des ministres des Finances et dont le Canada a proposé la création au lendemain des crises financières mexicaine, brésilienne et asiatique, s'est rapidement révélé capable de jouer un rôle clé pour ce qui est de permettre aux économies émergentes du monde de moderniser leurs structures. Il donne donc une idée de ce que pourrait être le fonctionnement de notre futur système de gouvernance mondiale. Le Canada pense que les dirigeants (ou leaders) d'un groupe globalement représentatif de 20 pays – formant un « L20 » – pourrait constituer un mécanisme pour s'attaquer à la génération suivante de problèmes qui assaillent les pays développés et en développement, notamment en ce qui concerne l'environnement, l'éducation et la santé publique.

LA NOUVELLE DIPLOMATIE

Savoir s'adapter, tel est le mot d'ordre de ce nouveau siècle. Le gouvernement du Canada doit tenir compte des développements internationaux, apprendre à communiquer avec de nouveaux acteurs à différents niveaux. La transformation des Affaires étrangères en un corps diplomatique du XXI^e siècle est une des clés de ce processus. Il en est de même de nos concitoyens, qui montrent tous les jours leur instinct et leurs aspirations pour tout ce qui est international. Membres d'une société à l'image de la diversité mondiale, ils sont sur le terrain et y accomplissent des merveilles. Cette ressource précieuse permettra d'élargir l'influence du Canada grâce à la diplomatie publique.

La stratégie internationale présentée ici s'appuie sur la capacité de choisir. Nous ne pouvons être partout et tout faire, tout en jouant un rôle clé sur les questions qui importent le plus pour les Canadiens. Il ne s'agit pas seulement de recentrer sur des cibles choisies des ressources jusqu'ici dispersées. Le Canada doit aussi être prêt à se montrer plus souple et ouvert dans ses relations internationales. En nouant des liens avec des États et des organisations qui ouvrent de nouvelles voies dans des régions particulières ou qui abordent différemment des questions qui intéressent le Canada, nous renforcerons nos propres capacités diplomatiques.